

Ville de Sierre



Demande de prêt d'honneur 2023 - 2024

Cette demande vise à l'obtention d'un prêt. Suite à la décision du Conseil Municipal, Sierre n'octroiera pas de bourse pour 2023 - 2024. Le soutien aux études se fera uniquement sous forme d'un prêt d'honneur, sans intérêt.

Requérant (e)

Nom et Prénom								
Adresse								
Lieu d'origine		Etabli (e) à Sierre	e depuis le				
Date de naissance								
Tél. privé								
Adresse e-mail								
Titulaire (nom/prénom) du compte bancaire								
No. IBAN :								
Pour les étudiant(e)s ma	arié(e)s							
Nom et prénom du/de la conjoint(e)								
Profession								
Employeur du/de la conjoint(e)								
Enfants à charge (nbre)								
Renseignements familiaux (même en cas de majorité)								
Nom et prénom du représentant légal								
Nom et prénom du repre	ésentant légal							
Nom et prénom du repro Nom, prénom et adress	_							
	_							
Nom, prénom et adress	_	 	 mployeur					
Nom, prénom et adress Tél. privé	e des parents							
Nom, prénom et adress Tél. privé Profession du père	e des parents	E						
Nom, prénom et adress Tél. privé Profession du père Profession de la mère	e des parents	E	mployeur					
Nom, prénom et adress Tél. privé Profession du père Profession de la mère Etat civil des parents Enfant(s) ayant fini une	e des parents	E	mployeur					
Nom, prénom et adress Tél. privé Profession du père Profession de la mère Etat civil des parents Enfant(s) ayant fini une	e des parents célibataire	E □ marié	mployeur	divorcé				
Nom, prénom et adress Tél. privé Profession du père Profession de la mère Etat civil des parents Enfant(s) ayant fini une	e des parents célibataire	E □ marié	mployeur	divorcé				

Enfant (s) encore en formation									
Nom et Prénom	Né(e) le	Genre de formation	Nom école lieu de formation	Début et fin de la formation					
Formation du (de la) requérant (e) (à remplir obligatoirement)									
Genre de formation									
Nom et lieu de l'école									
Début de la formation									
Fin de la formation									
Directives et annexes exigées									
La présente requête doit être adressée à la Direction des Écoles pour le 31 janvier 2024 accompagnée des documents suivants : - copie de la décision cantonale concernant l'octroi d'une bourse ou d'un prêt d'honneur, - déclaration officielle attestant l'inscription à l'école que vous fréquentez ou une copie du contrat d'apprentissage. Le (la) soussigné (e) certifie que les renseignements donnés sont exacts.									
Il (elle) autorise le service des contributions de la Commune de Sierre à fournir les renseignements nécessaires sur sa situation financière et, à cet effet, le délie du secret de fonction et fiscal.									
Lieu et date									
Signature du (de la) re	equérant (e)								
Signature du représentant légal									
Remarques									